

Paris, le 4 avril 2006

Communiqué de presse

**Le Groupe Crédit Agricole et China Unionpay (« CUP »)
ont inauguré officiellement, le 3 avril 2006,
leur partenariat visant à accepter les cartes « CUP » en France**

L'accord entre le Groupe Crédit Agricole et China Unionpay avait été signé à Shanghai le 3 novembre dernier. Réunissant 175 institutions membres, China Unionpay gère les opérations interbancaires (transactions et retraits) effectuées avec des cartes « CUP » en Chine et à l'international.

Les banques du Groupe Crédit Agricole (Caisses régionales, LCL et Calyon) ont déployé, grâce au dispositif conçu et mis en oeuvre par le CEDICAM*, les moyens nécessaires pour accepter les cartes « CUP », en paiement chez les commerçants équipés de terminaux de paiement (TPE) par le Crédit Agricole ou par LCL, et en retrait d'espèces dans les distributeurs des deux réseaux. Par ce service, unique en France et nouveau en Europe, le Groupe Crédit Agricole souhaite accompagner l'essor du tourisme chinois en France et, plus largement, le développement des échanges économiques entre les deux pays.

Le partenariat entre le Crédit Agricole et China Unionpay est aujourd'hui opérationnel. René CARRON, Président de Crédit Agricole S.A. et Tinghuan LIU, Président de China Unionpay, Georges PAUGET, Directeur général de Crédit Agricole S.A. et Yongchun LIU, Directeur général délégué de China Unionpay, ont en effet inauguré le 3 avril, dans le grand magasin parisien Printemps du boulevard Haussmann, le partenariat visant à accepter les cartes « CUP » en France.

Dans l'immédiat, ce sont les régions les plus visitées par les touristes chinois, Paris Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco, qui acceptent les cartes « CUP » en paiement et en retrait. Les autres régions françaises seront concernées dans une seconde phase de déploiement du dispositif.

500 000 touristes chinois sont attendus en France en 2006, un million à terme. Avec un parc total d'environ 949 millions de cartes, le marché chinois de la monétique connaît un développement spectaculairement rapide. Par la mise en place de ce nouveau service, le Groupe Crédit Agricole confirme sa position de leader sur le marché de la monétique en France et son ambition d'être un acteur majeur de l'Europe des paiements qui verra le jour à partir du 1^{er} janvier 2008. 8^{ème} banque mondiale par le total des transactions par carte (59 milliards d'euros en 2004), le Crédit Agricole détient une part de marché globale d'environ 33% de la monétique en France.

* Le CEDICAM est la filiale du Crédit Agricole, spécialisée dans le domaine des paiements et des flux.